

FICHE TARIFS 2023/2024

Communes composant la Communauté d'Alès Agglomération :

ALES - ANDUZE - AUJAC - BAGARD - BOISSET ET GAUJAC - BONNEVAUX - BOUCOIRAN ET NOZIERES - BOUQUET - BRANOUX LES TAILLADES - BRIGNON - BROUZET LES ALES - CASTELNAU VALENCE - CENDRAS - CHAMBON - CHAMBORIGAUD - CONCOULES - CORBES - CRUVIERS LASCOURS - DEAUX - EUZET LES BAINS - GENERARGUES - GENOLHAC - LA GRAND'COMBE - LAMELOUZE - LAVAL PRADEL - LEZAN - LES MAGES - MARTIGNARGUES - LE MARTINET - MASSANES - MASSILLARGUES ATUECH - MEJANNES LES ALES - MIALET - MONS - MONTEILS - NERS - LES PLANS - PORTES - RIBAUTE LES TARVERNES - ROUSSON - SAINT BONNET DE LA SALENDRINQUE - SAINTE CECILE D'ANDORGE - SAINT CEZAIRE DE GAUZIGNAN - SAINT CHRISTOL LES ALES - SAINTE CROIX DE CADERLE - SAINT ETIENNE DE L'OLM - SAINT FLORENT SUR AUZONNET - SAINT HILAIRE DE BRETHMAS - SAINT HYPPOLITE DE CATON - SAINT JEAN DE CEYRARGUES - SAINT JEAN DE SERRE - SAINT JEAN DE VALERISCLE - SAINT JEAN DU GARD - SAINT JEAN DU PIN - SAINT JULIEN DE CASSAGNAS - SAINT JULIEN LES ROSIERS - SAINT PAUL LA COSTE - SAINT PRIVAT DES VIEUX - SAINT SEBASTIEN D'AIGREFEUILLE - SALINDRES - LES SALLES DU GARDON - SENECHAS - SERVAS - SEYNES - SOUSTELLE - THOIRAS - TORNAC - VABRES - LA VERNAREDE - VEZENOBRES

	HABITANTS DE LA VILLE D'ALÈS et ALÈS AGGLOMÉRATION			HABITANTS DOMICILIÉS HORS ALÈS AGGLOMÉRATION
DANSES et THÉÂTRE	Plein tarif Quotient Familial 671 et + T1	Quotient familial de 361 à 670 T2	Quotient familial de 0 à 360 T3	Plein tarif
Eveil – Initiation – Initiation parents/enfants	120,00€	96,00€	72,00 €	150,00 €
CURSUS * 1 ou plusieurs cours	205,00 €	164,00 €	123,00 €	300,00 €
ADULTE HORS CURSUS 1 cours	205,00 €	164,00 €	164,00 €	300,00€
ADULTE HORS CURSUS 2 cours	300,00€	240,00€	240,00 €	350,00 €
Adultes hors cursus Pour chaque cours supplémentaire (Théâtre, danse et danse latino)	50,00€	40,00€	40,00€	50,00 €

Tarifs dégressifs à partir de la 2^{ème} inscription d'une famille :

- 20% à la deuxième inscription
- 30% à la troisième inscription

Modalités de paiement :

- solde au plus tard le 31 Décembre 2023

Il sera demandé lors de l'inscription un justificatif de domicile datant de moins de trois mois ainsi qu'un document de la CAF justifiant le Quotient Familial.

Conditions de remboursement :

Voir sur l'extrait du registre des délibérations. (Affiché dans le couloir du Conservatoire).

* Les élèves en CURSUS sont des élèves inscrits dans un parcours qualifiant soumis à examen. Les élèves adultes sont acceptés en CURSUS qu'après validation du professeur et de la direction. Le CURSUS donne accès à l'ensemble des cours (cursus et hors cursus) de danse, théâtre et danse latine sans supplément.